

APPEL D'OFFRES

**« Promotion des moyens de subsistance par la
fourniture de kits de couture aux personnes
vulnérables au Sénégal »**

Fourniture de 70 kits de couture complets

Réf. SN-26-91401

Préparé par : GORA NDIAYE



HUMAN APPEAL SENEGAL

27 Août 2026

Table des matières

Table des matières

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
A. GÉNÉRALITÉS.....	3
1. Portée de l’offre	3
2. Soumissionnaires éligibles	3
3. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives	4
B. LES DOCUMENTS D’APPEL D’OFFRES	4
1. Contenu du dossier d’appel d’offres	4
2. Clarification du dossier d’appel d’offres	5
3. Modification du dossier d’appel d’offres.....	5
C. PRÉPARATION DES OFFRES	5
1. Coût de l’offre	5
2. Contenu de l’offre.....	5
3. Prix des offres	6
4. Devise de l’offre	6
5. Période de validité des offres.....	6
D. SOUMISSION DES OFFRES	6
1. Canal de soumission des offres.....	6
2. Date limite de soumission des offres	7
3. Offres tardives	7
4. Ouverture des offres	7
5. Clarification des offres	7
6. Communication avec les soumissionnaires	7
7. Évaluation et comparaison des offres	7
8. Post-qualification.....	8
9. Droit de l’acheteur	8
10. Attribution du contrat	8
11. Signature du contrat.....	8
E. LIVRAISON, GARANTIE ET MODALITÉS DE PAIEMENT	8
1. Lieu de livraison	8
2. Délai de livraison.....	9
3. Emballage et étiquetage.....	9
4. Réception et contrôle de conformité.....	9
5. Garantie et service après-vente	9
6. Modalités de paiement	10

SECTION II : EXIGENCES GÉNÉRALES ET BORDEREAU DES QUANTITÉS ET PRIX.....	11
A. Exigences générales de qualité.....	11
B. Bordereau des quantités et des prix (BoQ)	11
Récapitulatif	11
SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE	13
Renseignements sur l'entreprise.....	13
Coordonnées de contact	13
Liste des principaux responsables / administrateurs	13
Expérience de l'entreprise.....	13
Capacité technique et service après-vente.....	13
Déclaration du soumissionnaire	14
Signature	14

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. GÉNÉRALITÉS

1. Portée de l'offre

Human Appeal Sénégal (HA-Sénégal) lance un appel d'offres pour la fourniture, le transport et la livraison de soixante-dix (70) kits de couture complets, destinés aux bénéficiaires du projet « Promotion des moyens de subsistance – Machines à coudre (HAF ZAKAT) », référence SN-26-91401, mis en œuvre à Dakar, Sénégal.

Le marché porte sur la fourniture des équipements et petits matériels suivants :

S.N	Désignation	Modèle / référence indicative	Unité	Quantité
1	Machine à coudre complète avec table	Marque IMPEC ou équivalent	Unité	70
2	Machine à broder complète avec table	Ensemble 20U33 IMPEC ou équivalent	Unité	70
3	Fer à repasser	—	Unité	70
4	Ciseaux de couture 300 mm	—	Unité	140
5	Règle pistolet (perroquet)	—	Unité	70
6	Règle anglaise	—	Unité	70
7	Règle courbe (courbe française)	—	Unité	70
8	Aiguilles pour machine à coudre (assortiment)	—	Boîte	70
9	Aiguilles à coudre à main en acier (assortiment)	—	Paquet	140
10	Mètre ruban 1,50 m	—	Unité	140
11	Rallonge électrique	Marque INGELEC ou équivalent	Unité	140

Les marques et modèles mentionnés sont donnés à titre indicatif afin de préciser le niveau de qualité attendu. Toute offre portant sur un matériel équivalent ou de qualité supérieure est recevable, sous réserve que le soumissionnaire en apporte la preuve documentaire (fiches techniques, catalogues).

Le soumissionnaire retenu devra assurer la fourniture, l'emballage, le transport, la livraison sur le lieu désigné, ainsi que la garantie et le service après-vente des équipements, dans les délais contractuels définis.

2. Soumissionnaires éligibles

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises :

- Légalement enregistrées et opérant au Sénégal ;
- Exerçant dans la fourniture, la distribution ou la représentation de machines à coudre, d'équipements de confection et de matériels de couture ;
- Ayant réalisé avec succès des fournitures similaires, de préférence avec des ONG, institutions publiques ou organisations internationales ;
- Disposant de capacités financières, techniques et logistiques suffisantes pour livrer l'ensemble des articles dans les délais requis ;
- En mesure d'assurer la garantie et le service après-vente des équipements au Sénégal.

Les soumissionnaires ne doivent pas :

- Être sous le coup d'une sanction pour pratiques frauduleuses, corruption ou faute professionnelle grave ;
- Être impliqués dans des activités illégales ou incompatibles avec les principes humanitaires ;
- Avoir des conflits d'intérêt avec Human Appeal Sénégal.

3. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives

Human Appeal Sénégal exige de tous les soumissionnaires, fournisseurs et partenaires le respect des normes éthiques les plus strictes dans le cadre du processus de passation de marché et de l'exécution des contrats.

À ce titre :

- Toute forme de corruption, collusion, fraude ou coercition est strictement interdite ;
- Toute tentative d'influence induite sur le processus d'évaluation entraînera le rejet immédiat de l'offre ;
- Si de telles pratiques sont découvertes après attribution, HA-Sénégal se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis.

B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

1. Contenu du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres comprend l'ensemble des documents nécessaires à la préparation et à la soumission des offres, ainsi qu'à l'exécution du marché.

Il inclut notamment :

- Le présent appel d'offres avec les instructions aux soumissionnaires (ITB) ;
- Les exigences générales de qualité applicables aux articles (Section II) ;
- Le bordereau des quantités et des prix (BoQ) à compléter ;
- Les conditions de livraison, de garantie et de paiement ;
- Le formulaire d'informations sur l'entreprise, y compris la liste des fournitures similaires déjà réalisées, accompagnée obligatoirement des attestations de bonne fin d'exécution délivrées par les anciens clients.

En complément, le soumissionnaire doit obligatoirement fournir les documents suivants :

- Profil de l'entreprise (maximum 3 pages) précisant son domaine d'activité avec adresse physique vérifiable ;
- Preuves de fournitures similaires (contrats, bons de commande, attestations de bonne exécution, lettres de recommandation, etc.) ;
- Certificat d'immatriculation (Registre de commerce) en cours de validité ;
- Certificat de conformité fiscale valide ;
- Le quitus fiscal et l'attestation de la CSS / IPRES ;
- Relevé bancaire des douze (12) derniers mois ;
- Pièce d'identité ou passeport du responsable légal ;
- Attestation de capacité financière (ou relevé d'identité bancaire / lettre de confort bancaire) ;
- Attestation de non-faillite ;
- Fiches techniques, catalogues ou documentation constructeur des articles proposés ;
- Attestation de garantie et de service après-vente (durée, couverture, disponibilité des pièces de rechange au Sénégal) ;
- Caution de bonne exécution (garantie de performance) de 10 % du montant global du marché, bloquée auprès d'une banque avant ou au moment de la signature du contrat.

Le soumissionnaire est tenu d'examiner minutieusement l'ensemble des documents du dossier. Toute offre incomplète ou non conforme aux exigences peut être rejetée.

2. Clarification du dossier d'appel d'offres

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres peut adresser sa demande par écrit à Human Appeal Sénégal, via :

Courrier électronique : **ndiaye.gora@humanappeal.org.uk**

Les demandes de clarification doivent être transmises dans un délai raisonnable avant la date limite de soumission.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de partager les réponses aux demandes de clarification avec l'ensemble des soumissionnaires afin de garantir la transparence et l'égalité de traitement.

3. Modification du dossier d'appel d'offres

À tout moment avant la date limite de soumission des offres, Human Appeal Sénégal peut modifier le dossier d'appel d'offres, pour quelque raison que ce soit, soit de sa propre initiative, soit en réponse à une demande de clarification.

Toute modification fera l'objet d'un amendement officiel communiqué à tous les soumissionnaires ayant reçu le dossier.

Ces amendements font partie intégrante du dossier d'appel d'offres et sont juridiquement contraignants.

Afin de permettre aux soumissionnaires de prendre en compte ces modifications dans la préparation de leurs offres, Human Appeal Sénégal peut, si nécessaire, prolonger la date limite de soumission des offres.

C. PRÉPARATION DES OFFRES

1. Coût de l'offre

Le soumissionnaire supportera tous les coûts liés à la préparation et à la soumission de son offre. Human Appeal Sénégal ne pourra en aucun cas être tenu responsable ni redevable de ces coûts, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus d'appel d'offres.

2. Contenu de l'offre

L'offre soumise par le soumissionnaire doit être complète et inclure les éléments suivants :

Une offre technique détaillée, comprenant :

- La marque, le modèle, l'origine et les caractéristiques techniques de chaque article proposé ;
- Les fiches techniques, catalogues ou documentation du constructeur ;
- La liste des accessoires livrés avec chaque machine ;
- Les conditions de garantie et les modalités de service après-vente ;
- Le délai de livraison proposé, à compter de la signature du contrat ;
- Les modalités d'emballage, de transport et de livraison.

Une offre financière, comprenant :

- Le bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment rempli, signé et cacheté ;
- Les prix unitaires et le prix total pour chaque article ;
- Le montant total hors taxes, la TVA et le montant toutes taxes comprises.

Les documents administratifs requis (tels que précisés dans la section précédente).

Toutes les informations doivent être fournies de manière claire, précise et conforme aux exigences du présent dossier.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de demander la présentation d'échantillons des articles proposés avant l'attribution du marché.

3. Prix des offres

Le soumissionnaire doit indiquer :

- Les prix unitaires pour chaque poste du bordereau ;
- Le montant total de l'offre.

Les prix indiqués doivent :

- Inclure tous les coûts liés à l'exécution du marché (fourniture, emballage, transport, manutention, déchargement, assurance, logistique, etc.) jusqu'au lieu de livraison désigné ;
- Inclure toutes les taxes applicables, sauf indication contraire.

Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat. Toute offre comportant des prix ajustables ou conditionnels sera rejetée.

4. Devise de l'offre

Les prix doivent être exprimés en : Franc CFA (XOF).

5. Période de validité des offres

Les offres doivent rester valables pendant une période minimale de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de soumission des offres.

Toute offre valable pour une période inférieure pourra être rejetée comme non conforme.

Dans des circonstances exceptionnelles, Human Appeal Sénégal peut demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité des offres.

D. SOUMISSION DES OFFRES

1. Canal de soumission des offres

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre leurs offres exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante :

SN-26-91401.tender@humanappeal.org.uk

Display name: **SN-26-91401 Tender**

Les offres doivent être envoyées sous format numérique (PDF) et doivent inclure :

- Un corps de mail précisant le nom de l'entreprise et la période de validité de l'offre en jours ;
- L'offre technique complète ;
- L'offre financière (bordereau des prix rempli, signé et cacheté) ;
- Les documents administratifs requis.

Tous les documents doivent être clairement lisibles et correctement nommés.

Seules les soumissions complètes et conformes seront prises en compte.

2. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être reçues au plus tard le 14 septembre 2026 à 23h59 (heure locale du Sénégal).

Toute offre soumise après cette date et heure limites sera automatiquement rejetée et ne sera pas considérée dans le processus d'évaluation.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de prolonger la date limite de soumission si nécessaire.

3. Offres tardives

Toute offre reçue après la date limite fixée sera déclarée tardive, rejetée et ne sera pas ouverte ni évaluée.

La responsabilité de la transmission dans les délais incombe entièrement au soumissionnaire.

4. Ouverture des offres

L'ouverture des offres sera effectuée par un comité interne de Human Appeal Sénégal à une date ultérieure à la clôture des soumissions.

Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à assister à la séance d'ouverture.

Aucune offre ne sera rejetée avant l'ouverture, à l'exception des offres tardives.

5. Clarification des offres

Lors de l'évaluation, Human Appeal Sénégal peut demander aux soumissionnaires des clarifications sur le contenu de leurs offres.

Les demandes de clarification et les réponses correspondantes seront faites par écrit.

Aucune modification des prix ni des éléments fondamentaux de l'offre ne sera autorisée après la soumission.

6. Communication avec les soumissionnaires

À partir de la date d'ouverture des offres jusqu'à l'attribution du marché, aucun soumissionnaire ne doit tenter de contacter Human Appeal Sénégal dans le but d'influencer le processus d'évaluation.

Toute tentative d'influence pourra entraîner le rejet de l'offre.

Toute communication officielle relative à cet appel d'offres devra se faire uniquement par les canaux désignés.

7. Évaluation et comparaison des offres

Les offres seront examinées en plusieurs étapes :

- Vérification de la conformité administrative ;
- Analyse technique ;
- Analyse financière.

L'évaluation prendra en compte notamment :

- La conformité aux spécifications techniques des articles proposés ;
- La qualité, la robustesse et l'origine des équipements ;
- L'expérience du soumissionnaire dans des fournitures similaires ;

- Les conditions de garantie et la capacité à assurer le service après-vente ;
- Le délai de livraison proposé ;
- Le montant de l'offre ;
- La capacité à livrer la totalité des quantités demandées.

Human Appeal Sénégal attribuera le marché sur la base du meilleur rapport qualité/prix, et non uniquement sur le prix le plus bas.

8. Post-qualification

Avant l'attribution du contrat, Human Appeal Sénégal pourra vérifier les capacités du soumissionnaire retenu, notamment :

- Capacité technique et disponibilité des stocks ;
- Capacité financière ;
- Expérience en fournitures similaires ;
- Existence d'un magasin, d'un atelier ou d'un point de service après-vente.

Des visites des locaux du fournisseur ou des vérifications physiques des articles pourront être effectuées.

9. Droit de l'acheteur

Human Appeal Sénégal se réserve le droit :

- D'accepter ou de rejeter toute offre ;
- D'augmenter ou de réduire les quantités au moment de l'attribution, aux prix unitaires soumis ;
- D'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment avant attribution ;
- De rejeter toutes les offres sans justification.

Aucune indemnisation ne sera due aux soumissionnaires.

10. Attribution du contrat

Le contrat sera attribué au soumissionnaire :

- Dont l'offre est jugée conforme aux exigences ;
- Et qui présente l'offre évaluée la plus avantageuse, tenant compte des critères techniques et financiers.

Human Appeal Sénégal notifiera par écrit le soumissionnaire retenu.

11. Signature du contrat

Après notification, le contrat sera signé entre Human Appeal Sénégal et le soumissionnaire retenu.

Le soumissionnaire devra accepter toutes les conditions contractuelles définies dans le dossier d'appel d'offres.

E. LIVRAISON, GARANTIE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

1. Lieu de livraison

Les articles devront être livrés, déchargés et rangés à l'adresse suivante :

Human Appeal Sénégal – Appartement 5, Villa n° 40, Mermoz Pyrotechnie, Dakar, Sénégal.

Tous les frais de transport, de manutention, de déchargement et d'assurance jusqu'au lieu de livraison sont à la charge du fournisseur et doivent être inclus dans les prix unitaires.

2. Délai de livraison

Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans son offre le délai de livraison proposé, exprimé en jours calendaires à compter de la signature du contrat ou de la réception du bon de commande.

La livraison devra impérativement être achevée avant le 30 novembre 2026, afin de permettre la distribution aux bénéficiaires avant la clôture du projet.

Tout retard non justifié pourra donner lieu à l'application de pénalités de retard, ou à la résiliation du contrat en cas de retard supérieur à trente (30) jours.

3. Emballage et étiquetage

- Tous les articles doivent être neufs, non utilisés, non reconditionnés, et livrés dans leur emballage d'origine scellé du fabricant ;
- L'emballage doit garantir la protection des équipements pendant le transport et la manutention ;
- Les notices d'utilisation et d'entretien doivent être fournies, de préférence en français ;
- Le fournisseur devra remettre un bordereau de livraison détaillé, article par article.

4. Réception et contrôle de conformité

À la livraison, un comité de réception de Human Appeal Sénégal procédera à :

- La vérification des quantités livrées ;
- La vérification de la conformité des marques, modèles et caractéristiques techniques avec l'offre retenue ;
- Un essai de fonctionnement par échantillonnage sur les machines à coudre et à broder ;
- L'établissement d'un procès-verbal de réception signé par les deux parties.

Tout article non conforme, défectueux ou endommagé sera refusé et devra être remplacé par le fournisseur à ses frais dans un délai maximum de quinze (15) jours.

5. Garantie et service après-vente

Le fournisseur devra accorder une garantie minimale de douze (12) mois, pièces et main-d'œuvre, à compter de la date de réception définitive des équipements.

Cette garantie couvre :

- Tout défaut de fabrication ou vice caché ;
- Le remplacement ou la réparation gratuite des pièces défectueuses ;
- L'intervention du fournisseur dans un délai raisonnable après signalement de la panne.

Le fournisseur devra en outre :

- Disposer d'un service après-vente accessible au Sénégal ;
- Garantir la disponibilité des pièces de rechange pour les machines fournies ;

- Préciser dans son offre les modalités et les délais d'intervention.

6. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué par virement bancaire, après livraison complète, réception conforme des articles et présentation d'une facture définitive accompagnée du procès-verbal de réception.

Aucune avance ne sera versée, sauf accord écrit préalable de Human Appeal Sénégal et contre garantie bancaire d'un montant équivalent.

SECTION II : EXIGENCES GÉNÉRALES ET BORDEREAU DES QUANTITÉS ET PRIX

TITRE DU PROJET : Promotion des moyens de subsistance – Fourniture de kits de couture (HAF ZAKAT) — Réf. SN-26-91401

A. Exigences générales de qualité

Tous les articles fournis devront répondre aux exigences minimales suivantes :

- Être neufs, de première qualité et exempts de tout défaut de fabrication ;
- Être conformes aux normes techniques et de sécurité applicables ;
- Être livrés dans leur emballage d'origine, avec les accessoires standards du fabricant ;
- Être adaptés aux conditions d'utilisation locales (alimentation 220 V / 50 Hz pour les équipements électriques) ;
- Être accompagnés de leurs notices d'utilisation et d'entretien ;
- Être robustes et adaptés à un usage intensif dans le cadre d'activités génératrices de revenus ;
- Les machines à coudre et les machines à broder doivent être livrées complètes, montées sur leur table, avec le moteur, la pédale et l'ensemble de leurs accessoires standards.

Les marques et modèles indiqués le sont à titre de référence de qualité. Les équivalents sont acceptés sous réserve de justification technique.

B. Bordereau des quantités et des prix (BoQ)

Le soumissionnaire est tenu de remplir intégralement le tableau ci-dessous, de le signer et de le cacheter. Les prix doivent être exprimés en francs CFA (XOF), toutes charges comprises jusqu'au lieu de livraison.

S.N	Désignation	Marque / modèle proposé	Unité	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
1	Machine à coudre complète avec table (IMPEC ou équivalent)		Unité	70		
2	Machine à broder complète avec table (Ensemble 20U33 IMPEC ou équivalent)		Unité	70		
3	Fer à repasser à vapeur		Unité	70		
4	Ciseaux de couture 300 mm		Unité	140		
5	Règle pistolet (perroquet)		Unité	70		
6	Règle anglaise		Unité	70		
7	Règle courbe (courbe française)		Unité	70		
8	Aiguilles pour machine à coudre (assortiment)		Boîte	70		
9	Aiguilles à coudre à main en acier (assortiment)		Paquet	140		
10	Mètre ruban 1,50 m		Unité	140		
11	Rallonge électrique (INGELEC ou équivalent)		Unité	140		
12	Transport, emballage et livraison à Dakar		Forfait	1		

Récapitulatif

Description	Montant (FCFA)
Total HTVA	
TVA (18 %) *	
Total TTC	

* La TVA est à indiquer selon le régime fiscal applicable au soumissionnaire. Human Appeal Sénégal se réserve le droit de demander la justification du régime déclaré.

Délai de livraison proposé : jours calendaires à compter de la signature du contrat.

Durée de garantie proposée : mois.

Validité de l'offre : jours calendaires.

SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE

Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise :

Statut juridique de l'entreprise : (Cocher la case appropriée)

☐ Entreprise publique

☐ Entrepreneur individuel

☐ Société à responsabilité limitée

☐ Partenariat

☐ Autre (à préciser) :

Numéro d'identification fiscale (NINEA / NTN) :

Adresse postale :

Adresse physique :

Coordonnées de contact

Nom du contact	Fonction	Téléphone	Adresse e-mail

Liste des principaux responsables / administrateurs

Nom et prénom	Fonction	Nationalité

Expérience de l'entreprise

Client / bénéficiaire	Objet de la fourniture	Montant (FCFA)	Année

Veillez joindre :

- Liste des fournitures similaires réalisées (machines à coudre, équipements de confection, matériels de couture) ;
- Copies de contrats ou bons de commande ;
- Attestations de bonne exécution.

Capacité technique et service après-vente

Adresse du magasin / atelier au Sénégal :

Existence d'un service après-vente : ☐ Oui ☐ Non

Disponibilité des pièces de rechange : ☐ Oui ☐ Non

Délai moyen d'intervention en cas de panne :

Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné(e), atteste que :

- Les informations fournies dans le présent dossier sont exactes et complètes ;
- Mon entreprise respecte les exigences légales et fiscales en vigueur ;
- Les articles proposés sont neufs et conformes aux spécifications techniques exigées ;
- Mon entreprise s'engage à respecter les délais de livraison et les conditions de garantie proposés ;
- Mon entreprise accepte les conditions du présent appel d'offres.

Signature

Nom du signataire :

Fonction :

Date :

Signature et cachet :

Usage interne (Human Appeal Sénégal uniquement)

Document reçu par :

Fonction :

Date :

Signature :